Commune de

Chazey-Bons

Bulletin Municipal **Avril 2023**

Le journal d'information de votre commune

Le mot du Maire

Tout d'abord permettez-moi de vous présenter tous mes vœux pour l'année 2023.

En principe, on demande toujours le meilleur pour une nouvelle année, je souhaite ainsi que tous vos vœux soient comblés pour cette année 2023.

Parlons des différents projets réalisés dans des domaines divers.

Si l'on évoque la Voirie : je peux citer la création d'un chemin piéton sur Cressieu, la reprise d'enrobé sur la route de Montchoisi, le marquage des places de parking à Pugieu, et la pose de balise devant la maison des associations entre autres.

Comme travaux, nous avons finaliser les études sur l'extension du groupe scolaire avec le début des travaux prévu sur le premier trimestre 2023. La toiture de la chapelle de Cressieu, l'installation d'une Pompe à chaleur à la Mairie, le système électrique du clocher de l'église, l'isolation phonique dans la salle n°1 de la maison des associations, l'isolation des combles dans l'ancienne école de Chazey sont autant de projets mis en route et finalisé avant 2023.

Nous avons aussi effectué des investissements importants sur les stations d'épuration, l'installation d'un dégrilleur sur Pugieu et la pose de plusieurs clapets anti-retour le long du furans afin de limiter les reflux lors de périodes d'orages.

Des travaux d'extension du réseau d'eau potable ont été réalisé sur la zone de Penaye afin de permettre le raccordement pour de nouvelles entreprises.

Pour l'école de Chazey-Bons, après avoir à l'appel aux projets Label école numérique en 2021, nous avons encore investi cette année dans du matériel informatique avec l'achat de de 6 ordinateurs portables que nous avons remis en décembre à l'équipe pédagogique.

Coté finance le conseil municipal, dans ces moments conjoncturels difficiles a voté la baisse de la part communale de la taxe foncière pour 2022. Cet effort pour le budget communal nous apparut évident pour nos administrés.

En parlant de numérique, il a été mis en place en collaboration avec la CCBS, des ateliers numériques et je voudrais profiter de l'occasion pour remercier les animatrices pour leur engagement. Concernant la fibre, elle est en fonction sur presque la totalité de la commune, seul reste Pugieu et Isernans qui doivent être raccordé sur le deuxième trimestre 2024

Je voudrais aussi parler d'animation, car le travail d'un conseil municipal n'est pas seulement lancer des devis et signer des factures, mais aussi d'animer et d'être à la disposition des associations communales

Je voudrais remercier tous les bénévoles de nos associations qui prennent de leur temps et donnent de leur énergie pour faire vivre la commune en organisant différentes manifestations culturelles….et festives tout au long de l'année, comme les brocantes, les fêtes du four ou du beaujolais, les journées du patrimoine, le match de foot intercommunal, les tournois de pétanque, la fête de la saint Véran, halloween, le marché de Noël, la course du cœur, la journée du nettoyage…… et j'en oublie surement. Après une reprise très douce en 2021, 2022 a vu la commune revivre avec de beaux moments de partage.

Après 2 années sans convivialité nous avons profité en 2022 pour nous rassembler lors du repas des ainés.

Des animations organisées par la municipalité comme OCTOBRE ROSE et sa marche ROSE en 2022 qui s'est clôturé par un APEROSE et la vente de goodies au profit de la ligue contre le cancer ou comme la fête de la musique organisée en 2022 au stade de Chazey-Bons ont connus un franc succès

Comme vous le savez, nous accueillons depuis le printemps 2022 une famille de déplacés ukrainiens et nous allons continuer à les soutenir dans ces moments difficiles. Je remercie le Père Philippe Marie pour l'aide et le soutien qu'il leur apporte avec l'ensemble des paroissiens de notre village.

Pour finir ce bilan sur une note écologique, nous avons tenu notre promesse en plantant en 2021 et 2022 21 arbres pour 21 naissances entre 2020 et 2021. Dans le même élan et en collaboration avec l'ONF nous avons finalisé des projets de plantation de 600 Douglas en 2021 et de 1500 chênes en 2022.

Je ne serais pas complet sur le bilan sans un mot sur le transfert de compétence de l'eau et de l'assainissement par la CCBS qui n'entrainera pour 2023 aucun changement pour vous.

Parlons un peu des projets pour notre commune.

Nous allons dès cette année lancer les études pour l'agrandissement de la cantine de 50m² dans le but de lancer les travaux dans la continuité de l'extension.

En termes de travaux sur les différents bâtiments de la commune, nous allons continuer leurs rénovations en priorisant les projets selon l'urgence, comme la charpente du four de Chavillieu, le toit de la salle de fêtes de Cressieu ou le clocher de l'église de Chazey-Bons ainsi qu'un chiffrage pour la rénovation du deuxième appartement au-dessus de la maison des associations.

Nous continuerons à accompagner les associations et à poursuivre les animations comme Octobre Rose et la fête de la musique.

Nous travaillons sur la possibilité d'installation d'un panneau lumineux afin d'améliorer l'information auprès de nos administrés.

Bien entendu nous resterons attentifs au besoin en matériel pour nos écoliers et l'équipe pédagogique avec la mise à disposition d'un terrain pour le projet de classe en extérieur et l'aménagement de la cour du groupe scolaire.

Après avoir été obligé d'augmenter le prix du repas de la cantine, nous serons attentifs à garder ce service à un prix accessible pour toutes les familles et nous ferons les efforts nécessaires afin de conserver la taxe foncière au niveau actuel.

Le budget d'une commune n'étant pas extensible et la situation économique de notre pays pas favorable aux investissements, nous devrons surement sur 2023 faire des arbitrages sur les dépenses à venir.

Chacun doit comprendre que si aujourd'hui notre gestion est saine, la clé de voute de toute politique publique reste cependant la capacité d'une collectivité à financer ses investissements. Chaque euro dépensé doit être un euro utile pour les habitants de notre village.

Pour finir, je veux remercier toute l'équipe municipale pour son investissement et cela ne serait pas possible sans le dévouement des agents communaux, alors aujourd'hui je veux leur dire MERCI, MERCI BEAUCOUP pour votre engagement pour Chazey-Bons.

Philip LALLEMENT,
Maire de Chazey-Bons

Travaux 2022

Nous avons installé, après la salle des fêtes de Chazey-bons en 2021, une pompe à chaleur à la Mairie. Grace à cet investissement nous avons éliminé le dernier bâtiment communal chauffé au fioul.

Au stade des chandelle et avec l'aide des membres de l'association de football de Chazey-Bons, le bâtiment a été repeint entièrement, à l'extérieur comme à l'intérieur.

Sécurisation des abords de l'école et signalisation d'interdiction de fumer depuis la rentrée 2022-23.

- Mise en place de clapets sur le Furans afin de limiter les problèmes d'inondation sur les habitations proches de la rivière et pose d'un dégrilleur à a STEP de Pugieu.

- En 2022 fin des appels d'offres pour l'extension du groupe scolaire et prévision d'ouverture du chantier au mois d'avril 2023.
- Étude et devis validé pour la réparation du toit du four de Chavillieu pour 2023

Travaux voirie 2022

Voiries communales

Route de Cressieu : création d'un chemin piéton en enrobé, zone 30

Impasse de l'Equaz : revêtement en enduit

Pose d'une grille d'eau pluviale
route d'Isernans

Pugieu : création de places de parking
+ PMR

La rentrée 2022 au groupe scolaire La Louvatière

Jeudi 7 juillet 2022 :

Les élèves ont quitté les bancs de l'école en cette fin de journée, certains avec la larme à l'œil, d'autres gais comme des pinsons. Fini devoirs, récitations, concentration en classe, travaux de groupe. Liberté, insouciance, c'est les vacances.
Le protocole sanitaire « Covid » de niveau 1 n'est plus qu'un vieux souvenir.

Jeudi 1 septembre 2022 :

La cloche sonne !
C'est la rentrée des classes
Cartable sur le dos
L'envie de retrouver sa maîtresse,
ses copains, ses copines, …
Nous voilà repartis pour 10 mois de classe avec un protocole sanitaire au niveau 0 (niveau socle).

LE GROUPE SCOLAIRE LA LOUVATIERE – CHAZEY BONS

133 élèves – 6 classes avec des doubles niveaux –
7 enseignantes - 1 accompagnant d'élèves en situation de handicap

Jour de décharge de direction : le mardi et 1 jeudi sur 3

MME SALACROUP Dorothée
Directrice – Enseignante CM1-CM2

Petite section,
Moyenne section
MME VANTORRE

Moyenne section
MME HUGON
26 enfants

CP – CE1
MME ALBERTO
21 enfants

Virginie
BERNARD
ATSEM

Ludivine
LEMORTELLEC
ATSEM

Alexandra
GRANGEAT
AESH

CE1 – CE2
MME RAPIN
22 enfants

CE2 – CM1
MME VALLEE
22 enfants

CM1 – CM2
MME SALACROUP
MME JOURDAN

LES PROJETS – SORTIES DE CLASSE 2022 – 2023

* Séance de classe nature, (en prévision l'aménagement d'un site sécurisé en forêt)
* La semaine du goût sur le thème Poire/Chocolat,
* Le projet EPOPIA sur les animaux du monde ou le journalisme (le but étant de faire Découvrir aux enfants la lecture et l'écriture)
* La participation à l'animation « Ecole et Cinéma »
* Le sport : piscine de mars à fin juin 2023 pour les classes GS + CE1 + CM1
* La participation à la Cérémonie Commémorative du 11 novembre 2022
* Des sorties de fin d'année en juin, à programmer par classe
* Le spectacle de Noël, le vendredi 16 décembre 2022

Le Personnel Service Périscolaire

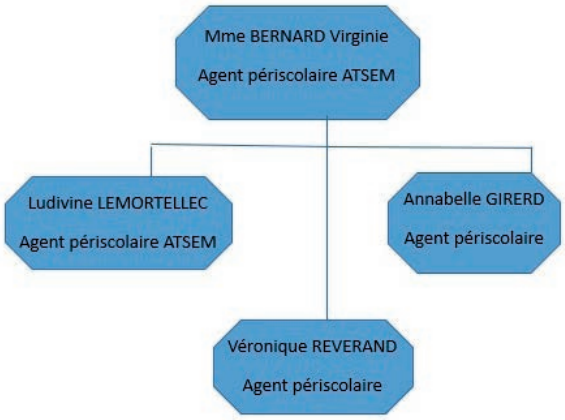

Notre équipe assure quotidiennement le fonctionnement des services périscolaires, la garderie de 07h30 à 08h35 et de 16h30 à 18h15, le service cantine de 11h45 à 13h20 et la préparation des activités en classe pour les maternelles, avec un accompagnement tout au long de la journée.
L'équipe municipale remercie vivement ces quatre agents, pour leur implication, dévouement, bienveillance, pour accompagner au mieux les élèves durant leurs journées de classe.
N'oublions pas Clément Soubeyran pour sa rigueur et disponibilité au sein du groupe scolaire, dans l'entretien quotidien des salles de classe.
Juillet 2022, Séverine Paccoud, référente Service périscolaire et ATSEM des Petites Sections, a quitté le groupe scolaire, pour de nouveaux horizons en Savoie. Un grand merci pour son investissement dans l'équipe, accompagnement des petits lors des rentrées scolaires, et des activités en classe.

Contacts :

Service périscolaire : 04 79 87 28 57 ; periscolaire@chazey-bons.fr
Groupe Scolaire La Louvatière : 04 79 81 71 73 ; ce.0010615n@ac-lyon.fr

Le prestataire de restauration collective

(le portail Berger Levrault : https//portail.berger-levrault.fr)
La société LeztroySavoy, unité de production basée à Serrières-en-Chautagne, reste notre prestataire pour la 6e année, des repas de cantine. Cette société engagée dans le circuit court, le local, les produits de saison, subit depuis 2 ans des variations importantes sur le prix d'achat des matières premières, de l'énergie, du carburant....
Cette explosion des prix d'achats les contraint à un ajustement tarifaire de 8,5 % sur le prix de vente des repas aux collectivités, à compter du 1er juin 2022.
En toute transparence, contrainte par cette pression financière, la municipalité appliquera cette hausse tarifaire de 8,5 % sur le prix de vente du repas cantine, aux familles, seulement à compter du 1er septembre 2022.
Par conséquent, le prix passe de 4,70 euros à 5,10 euros.
Copie – Evolutions tarifaires subies par Leztroy Savoy

PRODUITS	HAUSSE + %
Œuf Français	100.00%
Huile Végétales, Colza Tournesol...	75.93%
Crème Fraiche	24.21%
Fromage Blanc KG	22.00%
Beurre	16.26%
Emballages	15.99%
Œuf Bio	15.56%
Godiveaux Pays de Savoie	14.75%
Poulet Français	11.43%
Pâtes, ex : Coquillette BIO	11.31%
Pomme Bio KG	11.11%
Dos de Cabillaud	9.79%
Coût de livraison (Carburants)	30.00%
Charges Salariales	5.82%

Évolutions tarifaires du 1/9/2021 au 31/4/2022

L'urbanisme à Chazey-Bons, c'est :

15 PC : Permis de Construire
02 PA : Permis d'Aménager
02 AT : L'Autorisation de Travaux au titre de la sécurité et de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap doit être obtenue par la mairie pour tous les travaux de création, d'aménagement ou de modification d'un établissement recevant du public (ERP).
24 DP : Déclaration Préalable de Travaux
39 CU : Certificat d'Urbanisme : Il vous indique si votre projet est réalisable et il vous renseigne sur l'état des équipements publics (voies et réseaux) existants ou prévus, desservant le terrain.
41 DIA : Déclaration d'intention d'aliéner : En pratique, c'est le notaire qui s'en charge de manière systématique, en cas de cession d'un bien situé en zone soumise au Droit de Préemption Urbain

Rappel des règles d'urbanisme sur la commune

Si vous effectuez des travaux …

Avec ou sans autorisation ?

Pas besoin d'autorisation si vous construisez une véranda ou un abri de jardin qui répondent cumulativement à 3 critères :
Surface de plancher **inférieure ou égale** à **5 m²,**
Emprise au sol **inférieure ou égale** à **5 m²,**
Hauteur au dessus du sol **inférieure ou égale** à **12 m**.

Une DP est exigée :

Si vous créez une emprise au sol ou une surface de plancher de **+ de 5 m² et inférieure ou égale à 20 m².**
Si vous **modifiez l'aspect extérieur** d'un bâtiment (création d'une ouverture, changement d'une porte ou fenêtre par un autre modèle, changement des volets par un matériau ou par une couleur…)
Si vous **construisez** un abri de jardin, serres, piscine, clôture, mur…
Si vous installez des **panneaux photovoltaïques**…

Un PC est exigé pour la construction d'une maison individuelle de plus de 20 m².

Ne pas oublier de déposer **une DOCT (Déclaration d'Ouverture de Chantier)** à la mairie si vous détenez un PC.
De même, **la DAACT (Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux**) est obligatoire au moment d'achever vos travaux.
Elle est signée par le bénéficiaire de l'autorisation ou par l'architecte quand il a dirigé les travaux.
Vous pouvez déclarer l'achèvement total ou partiel des travaux.
Si vous vendez votre maison et qu'elle a moins de 10 ans, l'absence de certificat de conformité des travaux pourra vous exposer à des sanctions administratives.

Du nouveau au Lotissement du Château :

Sur **23 lots, 18** ont été vendus ;
4 maisons sont en cours de construction ;
2 dont les travaux débuteront en janvier ;
A savoir que 2 permis d'aménager sont en cours pour 3 + 2 lots supplémentaires.

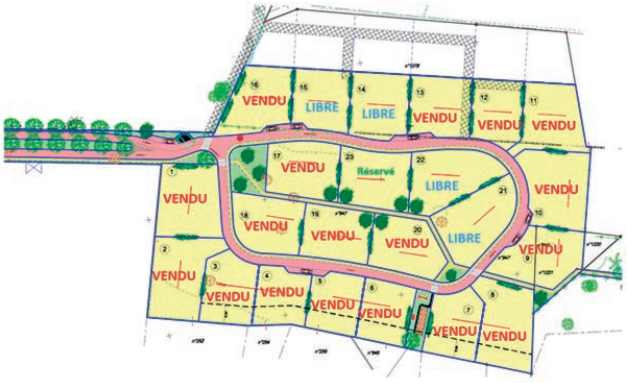

Et pour celles et ceux qui n'ont pas connu ...

L'actuelle mairie a été construite en lieu et place de l'ancienne gare de Chazey-Bons
Photos « avant/après » à découvrir ci-dessous !

Ancienne gare de Chazey-Bons

Avant-projet de l'architecte validé par le conseil municipal

Actuelle mairie

Focus sur la baisse de la Taxe Foncière Bâtie (TFB)

Depuis la suppression progressive de la taxe d'habitation (encore payée par 20 % des ménages en 2022), les seuls « leviers » fiscaux restant à disposition des communes pour moduler leurs budgets sont les taxes foncières bâties (TFB) et les taxes foncières non bâties (TFNB).
Dans un contexte particulier de hausse du coût de la vie entraînant une baisse du pouvoir d'achat des consommateurs, la commission finances a proposé non pas de maintenir le taux de la TFB comme il était de rigueur depuis des années, mais de le baisser de 1 point.
Les communes ayant choisi de baisser leur TFB dans l'Ain en 2022 se comptent sur les doigts de la main (3 communes), ce qui paraît plausible au vu de l'augmentation des budgets communaux liés notamment à l'explosion du coût des énergies.
En effet, pour palier à la hausse du carburant, fuel, gaz ou électricité (+ 30%), nombreuses sont les collectivités qui ont augmenté ces taxes.

La commune de Chazey-Bons s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement :

- achat d'un véhicule hybride,
- extinction de l'éclairage nocturne (plus de 21 000 € et 244 234 kWh économisés en 3 ans),
- travaux d'isolation de bâtiments communaux (maison des associations, ancienne école de Chazey),
- mutualisation de matériels et d'un agent technique avec Andert-Condon et Rossillon,
- remplacement des chaudières fuel de la salle des fêtes et de la mairie par des pompes à chaleur,
- rénovation progressive de l'éclairage public.Toutefois, la baisse de la part communale du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties ne signifie pas systématiquement une baisse du montant de cet impôt.

En effet, la partie communale de la TFB représente 62 % de cette taxe qui comprend également, la part CCBS, la taxe GEMAPI et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
De plus, les taxes étant indexées sur « l'assiette fiscale » qui augmente annuellement, cette baisse de la part communale de la TFB peut paraître assez marginale.

Les taux actuellement en vigueur pour notre commune sont :

TFB : En 2021 : 23,13 % **Pour 2022 : 22,13 % soit une baisse de 1,00 %**
TFNB : En 2021 : 24,07 % **Pour 2022 : 23,03 % soit une baisse de 1,04%**

Par mécanisme, le taux communal de TFNB a donc également baissé.
En comparaison, les taux moyens de TFB et TFNB relevés au niveau départemental, inter-communal, national sont plus élevés : (source Direction Générale des Finances Publiques)

	Taxe foncière bâtie		Taxe foncière non bâtie	
	Taux moyen	Taux plafond	Taux moyen	Taux plafond
Chazey-Bons	22,13 %		23,03 %	
CCBS	3,57 %		11,97 %	
Communautés de communes	5,73 %	Non communiqué	14,36 %	Non communiqué
Ain	30,29 %	75,73 %	48,88 %	122,20 %
France	37,72 %	94,30 %	50,14 %	125,35 %

La commission finances s'attachera lors de la préparation du prochain budget à maintenir cet effort tant qu'il lui sera possible.

Bruno FORT,
Adjoint en charge des finances

Lutte contre la précarité menstruelle

Il s'agit d'un enjeu collectif et d'une véritable question de dignité, de solidarité et de santé.
La commune de Chazey-Bons a décidé de s'engager aux côtés du gouvernement pour venir en aide aux femmes, qui par manque de moyens matériels n'ont pas accès à des protections périodiques en nombre suffisant pour avoir une hygiène décente.
La commune de Chazey-Bons a mis à disposition au sein de la mairie des protections périodiques gratuites.
Les femmes concernées par la précarité menstruelle peuvent venir en chercher en toute discrétion. Un petit espace leur est dédié.
Les protections menstruelles constituent des produits de consommation massive et de première nécessité.
Loin d'être négligeable, ce coût est parfois difficile à assumer pour certaines femmes en situation de précarité.
Il est donc nécessaire d'identifier les publics en difficulté et de leur offrir une solution permettant d'échapper à l'ostracisme social et de préserver leur dignité.

S.G

La sécurisation de la falaise à Pugieu

Par arrêté temporaire du 19 septembre 2022 à mi-novembre 2022, la RD1504 lieu-dit Pugieu a connu une réglementation de la circulation par alternat commandée par des feux tricolores, le temps des travaux de sécurisation de la falaise.
La falaise a été purgée sur toute sa hauteur, et un filet a été posé en bord de route, afin de retenir toutes chutes de cailloux.

Un hélitreuillage

La falaise purgée

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Office National des Forêts

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bourg en Bresse, le 25/04/2022

FRANCE RELANCE

La forêt du futur se prépare aujourd'hui
Plantation en forêt communale de CHAZEY BONS

Reconstitution d'un peuplement dépérissant d'épicéas

Surface plantée : 0.42ha

Nombre de plants et essences :

Douglas : 600 plants

Erables sycomores : 50 plants

Chantier de plantation sur la commune de Chazey Bons :

Plantation à la pioche par les ouvriers de l'ONF sur un sol travaillé au préalable au bois de Voillenans, parcelle 11 de la Forêt Communale de Chazey Bons.

ONF – Agence Ain-Loire-Rhône
12 rue de la Grenouillère – BP 1095
01 900 BOURG-EN-BRESSE Cedex

Commune de Chazey-Bons

Les effets du changement climatique entrainent des dépérissements sans précédents sur tout le territoire national. Canicule, sécheresse, attaques de scolytes...Les forêts publiques des montagnes de l'Ain, fortement impactées ces trois dernières années, ne sont pas épargnées.

La commune de Chazey Bons, en partenariat avec l'Office National de Forêts, agit face à ces changements climatiques grâce au plan France Relance organisé par l'Etat.

Reconstruire une forêt plus résiliente

Les simulations climatiques montrent que les principales essences de la forêt française vont être de moins en moins adaptées à leur zone géographique actuelle.

Pour reconstituer les peuplements dépérissants, l'analyse des différentes options se fait au cas par cas. Si des semis naturels sont présents, la régénération naturelle sera favorisée en la complétant par d'autres espèces pour enrichir et diversifier le peuplement. Dans les autres situations, la plantation d'espèces plus adaptées au climat futur s'impose.

Sur la parcelle 11 de Chazey Bons, le choix a été fait de reboiser en partie via une nouvelle plantation, l'ancien peuplement d'épicéas commun de 1,2ha, ravagé par le scolyte de l'épicéa il y a 4ans et dont la coupe a été effectuée en 2020.

Sur les 1,2ha, 0.42ha ont été plantés en Douglas et Erables sycomore là où le sol est le plus riche et le plus profond tandis que le reste de l'ancien peuplement d'Epicéa est laissée en régénération naturelle de Chêne pubescents.

Les ouvriers de l'ONF sont intervenus pour la plantation et le traitement des plants contre le gibier (Répulsif TRICO à base d'extrait de graisse de mouton) après un travail du sol effectué préalablement à l'aide d'une pelle mécanique (potets travaillés).

Dans les forêts publiques de l'Ain-Loire-Rhône
La forêt du futur se prépare aujourd'hui

180 000 plants
Commande de plants x 4

12 pépiniéristes
2 fournisseurs habituellement

37 essences d'arbres

76 chantiers de plantation

Diversification des essences

Pour rendre les forêts des Montagnes de l'Ain plus résilientes, l'ONF mise sur une diversité d'essences de reboisement en s'appuyant sur les connaissances scientifiques et les outils (Clim'essences) mises à disposition par le RMT AFORCE, ainsi que l'application mobile For-Eval développé par l'INRAE et de l'ONF pour mesurer la sensibilité des sols forestiers. Le forestier guide son choix en prenant en compte le sol, le climat futur, la réserve en eau, les enjeux de biodiversité.

Au total, les chantiers de reconstitution programmés dans l'hiver 2021-2022 vont mettre en œuvre 37 essences d'arbres différentes, en s'appuyant principalement sur les douglas, pins, mélèze, cèdre, chênes, érables, et divers fruitiers.

ONF – Agence Ain-Loire-Rhône
12 rue de la Grenouillère – BP 1095
01 900 BOURG-EN-BRESSE Cedex

Réhabilitation d'une berge du Furans à Pugieu

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI, la communauté de communes Bugey-Sud est intervenue sur les berges du Furans à Pugieu (Chazey-Bons), en lien étroit avec la Mairie, dans le but de sécuriser le site et de protéger les infrastructures publiques (square communal) face au risque inondation.
Des techniques de génie minérale (enrochements) et génie végétal (utilisation des propriétés mécaniques/biologiques des végétaux) ont été utilisées pour renforcer la berge érodée par la force du cours d'eau.
Cette opération a été l'occasion d'améliorer l'attractivité du site pour la faune aquatique.
Des blocs (issus de l'ancienne berge) ainsi que des souches d'arbres (issues d'un autre chantier GEMAPI), ont été ancrés dans le lit du Furans afin de créer des zones de repos, d'alimentation et d'habitats pour la faune aquatique (larves insectes, poissons, végétaux, microalgues, etc.), qui participeront, à leur petite échelle locale, au bon fonctionnement général du cours d'eau (chaine alimentaire, épuration et qualité de l'eau, attrait halieutique = pêche, etc.).
Subventions : DETR (État) : 30 % / Département Ain (20 %).

Le Club de l'Amitié

Le club de l'amitié poursuit ses activités, c'est avec une grande tristesse que nous nous souvenons de tous ces bons moments passés en compagnie d'Hélène Ludot, de Daniel Vannet, de Suzanne Michaud, d' Annie Batistella qui nous ont quittés au cours de cette année.
-Dès septembre de 14 heures à 18 heures chaque jeudi après-midi à la maison des sociétés un groupe d'habitués « tape le carton», coinche, tarot, jeu de société , certaines personnes préférant marcher.
Puis tout au long de l'année des moments de convivialité sont toujours appréciés participation à chaque sortie de la majorité des adhérents.

- Juin 2022 Repas au« Chevallier» à Béon au menu « grenouilles».
- l[e]' septembre 2022: Visite du village de Chanaz, déjeuner au« Restaurant de l'Ecluse » puis croisière commentée sur le canal de Savières, le Nord du lac du Bourget, passages de l'Ecluse de Savières et le Rhône Canalisé.
- 11 Septembre 2022 ; Organisation de la brocante, beau temps, bonne ambiance, belle réussite.
- 13 Octobre 2022 : Assemblée Générale qui était précédée d'un repas de saison civet de sanglier, sanglier offert par la société de chasse que nous remercions chaleureusement.

Nous reconduisons toutes ces activités pour l'année à venir nous sommes toujours très heureux d'accueillir de nouveaux adhérents
Nous vous souhaitons à tous une bonne santé et de passer de bonnes fêtes de fin d'année,

Le Bureau

Le président : Pierre Duport
Le vice-président : Jean-claude Piolat
La trésorière : Michèle Lagrange
La trésorière-adjointe : Pierrette Piolat
La secrétaire : Jeanine Vauday
Le secrétaire-adjoint : Lucien Vérard

Les amis de la chapelle de Cressieu

Bilan année 2022

Cette année, très importante pour nous, aura été marquée par le début des Travaux de restauration de l'intérieur de la Chapelle.
Mais, auparavant, nos manifestations habituelles, ont pu se dérouler avec succès.

12 Mars 2022 : Jambon Madère/Gratin dauphinois

C'était une première, et malgré quelques inquiétudes, pendant leur élaboration, nous avons pu présenter des plats de qualité, au dire de nos acheteurs.
Nous avons vendu 190 portions et remercions tous ceux et celles qui nous ont fait confiance, en regrettant de ne pas avoir pu satisfaire tous les demandeurs.

22 Août 2022 : Messe annuelle à la Chapelle de Cressieu

Cette messe a lieu toutes les années, le Dimanche suivant le 15 Août, en hommage à Notre-Dame de Cressieu.
Elle a été suivie par de nombreux fidèles, et célébrée par le Père Philippe-Marie KONTSLER.
A l'issue de la messe, un apéritif a été offert par l'Association.

17/18 Septembre 2022 : Journée du Patrimoine

Compte-tenu des travaux en cours à l'intérieur de la Chapelle, nous n'avons pu communiquer sur cet évènement.
Malgré tout, étant engagés au niveau du Patrimoine, avec la Corn-corn Bugey Sud, la Chapelle a été ouverte et nous avons reçu environ 70 visiteurs venant de tous horizons.

Petit rappel historique

Notre Association a été créée en Décembre 2017, après plusieurs entretiens avec la Municipalité précédente., définissant les engagements de chacun dans la rénovation de la Chapelle, à savoir :

- La Municipalité prenait à sa charge tous les travaux extérieurs et l'Association, les travaux intérieurs.
- Pour mener à bien ce projet, toute notre équipe s›est mis au travail avec courage et motivation, pour trouver les fonds nécessaires.
- Toutes nos actions ont été relatées dans les précédents Bulletins Municipaux. (Vente de Tripes, Diots, Paëlla, Jambon/gratin, Souscription...).

En moins de 5 Années, nous avons réuni plus des 20 000 € nécessaires pour les travaux.

Détail des travaux réalisés

La porte d'entrée et les 2 fenêtres ont été complètement refaites à l' identique et en chêne massif.
Les peintures de la Nef et de la Chapelle des De Seyssel , ont été réalisées avec une peinture à la chaux, comme recommandé par le CAUE et les arcades en pierre ont été jointées au ciment.

Le plafond a été refait et agrémenté de 7 Poutres apparentes.
Au niveau électricité, un coffret a été installé, alimentant un lustre central et 2 appliques dans la nef, et 2 projecteurs dans la chapelle De Seyssel, ainsi que les prises nécessaires.
Le montant de ces travaux s'élève à 19 410 €.
(Toutes les factures ont été réglées).
Il faudra rajouter l' achat de chaises, ainsi que la rénovation de l'Autel du 18e siècle, très dégradé, qui menace de s'effondrer.

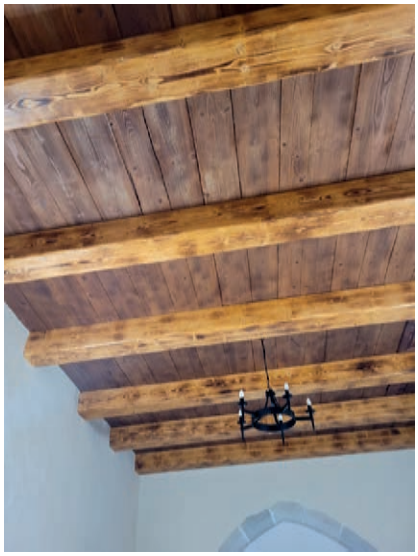

Remerciements

Tout d'abord, nous remercions le Père Philippe-Marie, qui a réhabilité la Chapelle en 2016, pour son engagement et ses précieux conseils tout au long de notre parcours.
Nous remercions sincèrement et chaleureusement les habitants, les familles, les artisans et commerçants de la commune et des environs, qui nous ont fait confiance, en participant à nos manifestations ou qui ont fait un don lors de la Souscription.
Votre générosité et votre soutien, ont été un réconfort pour toute l'équipe et nous ont permis de remplir notre mission.
Un grand merci aussi, à tous les bénévoles qui nous ont aidés au cours de nos manifestations :
Jean-Paul Michaud, Fernand et Gaby Martins, Josette Goncalvès,
Lydia at André Maslankiewicz , Mireille Petit-Blanc, Hélène Chenavier, Roland Moisset, Jérome Bayle, ainsi que tous les membres du Bureau.

Projets 2023

En Mars : Vente Jambon Madère/Gratin,
Août : Messe,
Septembre : Journées du Patrimoine.

Assemblée générale

Une Assemblée Générale se tiendra au cours de l'Année 2023, afin de décider de l'avenir de l'Association.

Vœux pour 2023

Nous avons une pensée pour les malades, les personnes seules, en EPHAD ou à l' Hôpital.
Nous souhaitons à tous, une année remplie de petits moments de bonheur que vous pourrez savourer.
A tous, nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour l'Année 2023.
A bientôt.

Le Bureau de l'Association

Jean-Claude Piolat, Jeanine Vauday, Francine Guinard, Michelle Lagrange, Pierrette Piolat, Solange Sonzogni, Geneviève Gallat, Fernande Delbe, Père Philippe-Marie.

Le comité de fleurissement… un peu d'histoire

Des fleurs à foison dans son jardin, des cascades de géraniums à ses fenêtres, il a vraiment la main verte et c'est sa passion.
C'est ainsi que Bernard Maitre, accompagné d'une poignée de bénévoles son épouse, M. et Mme Clément, M. et Mme Cochet, M. et Mme Bonnard, Mr et Mme Moulin, décident de créer dans les années 1980 un Comité de Fleurissement. Dès sa première réunion le Comité de Fleurissement élit son bureau composé entre autres d'un président en la personne de Bernard Maitre.
A partir de ce moment ils allaient tout mettre en œuvre pour embellir la Commune afin de la valoriser, la rendre plus accueillante avec les moyens humains, financiers et techniques dont ils disposaient.
Les serres de son jardin servaient alors pour la production des annuelles à repiquer, quant aux géraniums ils étaient fournis par la maison Pasquier de Ceyzérieu.
L'Association pouvait donc fleurir certains lieux (Salle des fêtes, Monument aux Morts) ainsi que les villages de Chazey, Rothonod , Cressieu, financée par le soutien de la Commune et par les bénéfices des différentes manifestations qu'elle organisait (Thé dansant, Repas Champêtre, Tombola).
En 1985, pris par d'autres activités Bernard Maitre a souhaité passer la main.
Depuis plusieurs Présidents et bénévoles se sont succédé avec toujours le même objectif : fleurir et mettre en valeur différents lieux pour le plaisir d'avoir une Commune accueillante.
Aujourd'hui l'Association poursuit la mission avec une équipe volontaire mais restreinte. C'est pourquoi nous faisons appel à toutes les bonnes volontés qui aiment les fleurs à venir nous rejoindre afin de pouvoir continuer à rendre notre Commune agréable.

Course du cœur 2022

La course du cœur a une nouvelle fois fait étape à Cressieu le samedi 26 mars.
La caravane composée de 13 équipes et de l'ensemble du staff technique, d'accompagnement et d'animation a pu se restaurer avec les diots polenta et les tartes aux pommes cuisinés par l'association Union Cressolanne en partenariat avec la commune.

« Save the date » pour leur prochain passage le : samedi 25 mars 2023

Message de remerciement du président de Trans-forme :
Monsieur le Maire,
La Ville de Chazey-Bons nous a fait - ainsi qu'à tous les participants - le grand plaisir de nous accueillir à l'occasion du passage de la 35e édition de la Course du Cœur, et nous vous en remercions sincèrement. Nous sommes sensibles à votre générosité et à votre précieux soutien qui nous aide à mener davantage de personnes greffées à la pratique d'une activité physique et sportive, et à sensibiliser le grand public à la nécessité des dons d'organes et de tissus.
L'opération « 10 000 cœurs pour l'hôpital » a remporté à nouveau un très beau succès, et les équipes de sensibilisation de Trans-Forme ont recueilli plus de 31 280 « cœurs en papier » dessinés par près de 102 écoles (436 classes) situées à proximité des communes traversées. Les cœurs seront adressés avant fin juin aux praticiens des unités de greffe, en guise d'encouragement aux greffés et patients en attente de greffe.
Vous pouvez revivre ou partager les moments forts de la Course du Cœur à travers les photos et vidéos, le film final de la Course … ou encore les gazettes et le bilan illustré de l'édition 2022.
Pour partager l'ambiance de la Course, nous vous remercions de bien vouloir vous connecter à la page LinkedIn de Trans-Forme, à la page « Fan de la Course du Cœur » sur Facebook, au compte twitter @LaCourseduCoeur ainsi qu'au compte Instagram de la Course du Cœur.
Nous voulons adresser nos plus sincères remerciements à toutes les personnalités et tous les bénévoles de votre commune pour le temps et l'enthousiasme consacrés à la Course du Cœur et à nos coureurs et bénévoles.
Nous souhaitons de tout cœur vous retrouver à l'occasion d'une prochaine édition. Bien sincèrement,

Olivier Coustere
Greffé rénal, Président,
Trans-Forme - www.trans-forme.org,
Directeur de la Course du Cœur,
Pour l'équipe Trans-Forme,
et au nom de son Conseil d'Administration.

Union Cressolane

Fête du four de Cressieu

Samedi 2 juillet a eu lieu la traditionnelle Fête du Four de Cressieu après 2 longues années d'attente.
Les spécialités bugistes préparées et cuites au four banal se sont vendues comme des petits pains.
Un grand merci à tous ceux qui ont œuvré, parfois à des heures indues, pour la préparation du four, la confection des tartes salées et sucrées et des pizzas et la cuisson de tous ces mets.
Un grand merci également à nos aînées présentes pour la transmission de leur savoir-faire.
L'après-midi fut consacré au divertissement des petits et des grands avec des jeux en bois et de la pêche à la ligne.
Les enfants ont également passé un très bon moment en compagnie de Célina Cordonnier, conteuse, qui les a captivés avec de belles histoires. Merci à elle.
Et puis, bien sûr, la soirée tant attendue de tous !
Les JUST 4 FUN, notre célèbre groupe Cressolan, ont ouvert les hostilités avec des reprises des années 80 qui ont enflammé la place du village.
La soirée s'est poursuivie grâce à DECIBELS SONO, qui a su mettre une ambiance de feu à Cressieu. Le village a vécu une très belle soirée aux sons de la musique, des rires et de la joie des personnes qui ont empli la place de la Chapelle.
Un grand merci à tous les bénévoles venus prêter main forte pour la restauration, la buvette et toute la logistique nécessaire à cette belle réussite.

Les enfants de Cressieu fêtent Halloween

C'est par une magnifique fin d'après-midi que les enfants de Cressieu ont arpenté les rues du village afin de récolter bonbons et friandises.
Nos petits monstres ont crié devant toutes les maisons « des bonbons ou un sort ».
Nos 22 chérubins ont du crier bien fort car ils ont récolté 29 kilos de bonbons et friandises diverses qu'ils se sont ensuite partagés.
Cette manifestation était proposée par l'association « Union Cressolanne » qui a préparé des crêpes, du chocolat chaud pour les enfants ainsi que du vin chaud pour les parents accompagnateurs.
Merci aux bénévoles pour leur aide, aux enfants pour leurs déguisements ainsi qu'aux parents présents.

Match de foot Cressieu / Andert-et-Condon

Le 11 juin après-midi, au stade municipal de Chazey-Bons, était organisée une rencontre amicale de foot entre les habitants de Cressieu et d'Andert-et-Condon.
Les deux équipes, composées d'enfants, de femmes et d'hommes, se sont données à fond sur le terrain, sous le regard et les acclamations de leurs supporters.
Il a été impossible de les départager puisqu'elles ont terminé à égalité.
Suite au match, chacun a pu reprendre des forces à sa façon : temps de massage, grâce à Enso Massage qui nous a fait le plaisir de sa présence, buvette tenue par l'Union Cressolanne ou petite restauration proposée par le Comité des Fêtes d'Andert-et-Condon.
Un grand merci à toutes les personnes présentes ce jour là et un grand bravo à tous les participants.

Repas du village

Cette année, l'association l'Union Cressolanne a proposé aux habitants du hameau de Cressieu de se retrouver autour d'un repas partagé, à la salle des fêtes.
Le 24 septembre, une trentaine de personnes, toutes générations confondues, étaient présentes pour ce moment de convivialité et d'échanges.
Chaque participant a pu faire découvrir un plat salé ou sucré de son choix aux habitants du village.
L'Union Cressolanne, quant à elle, a offert l'apéritif, accompagné de salés aux noix et de pizzas préparés et cuits au four banal, ainsi que les boissons du repas.
Ce fut un très bon moment de partage que nous espérons bien renouveler !

L'Association sportive GYM+

Depuis 20 ans, l'association GYM + de Chazey-Bons propose un cours hebdomadaire de gym douce et bien-être, destiné aux adultes de tout âge, dispensé par une monitrice diplômée.
A quelques pas de chez vous, pour le bien de votre silhouette et de vos articulations, chaque séance enchaîne échauffement, mouvements cardio et abdos-fessiers puis étirements. Le tout rythmé en musique.
Il suffit d'un certificat médical récent et une cotisation de 75 €/an qui peut se détailler par trimestre (30 € les 2 premiers et 15 € le dernier, si année complète, sinon 30 €/trimestre discontinu).
Les cours ont lieu à la maison des associations tous les jeudis de 19 h 15 à 20 h15 (hiver et en cas de mauvais temps) et au stade municipal d'avril à juin.
Si vous êtes intéressé(e) pour venir nous rejoindre, la reprise des cours aura le jeudi 5 janvier 2023 (1 séance d'essai est possible). Il est conseillé d'apporter son tapis.
A très vite !!
La Présidente, Mme Antonia Parisi se tient à votre disposition pour toute question au : 07 66 81 50 68.
A quelques semaines de Noël, Gym + a organisé sa 4e bourse aux jouets le 27 novembre dernier à la salle des fêtes où 21 exposants étaient inscrits.
Ces derniers ont pu faire des heureux en proposant à la vente des jouets, des livres, des vêtements pour enfants et divers articles de puériculture.

Rencontres autour du thème du droit des personnes en fin de vie

Vingt-cinq personnes ont participé à la conférence organisée par l'association JALMALV, animée par le Docteur WISPELAERE et madame Dominique Delas le mardi 7 juin à la maison des associations.
Cette rencontre a été l'occasion de poser de nombreuses questions sur ce thème et de partager des situations vécues.

Association JALMALV Savoie : jusqu'à la mort accompagner la vie

JALMALV Savoie :

- Accompagne des personnes fragilisées par la maladie, le vieillissement, la fin de vie ainsi que leur famille,
- Accompagne des personnes confrontées au deuil,
- Sensibilise et informe sur les questions liées à la maladie grave, la mort, le deuil.

Commémoration de Narvik 26 février 2022

Comme chaque année, la Fédération régionale des amicales de chasseurs alpins a organisé une cérémonie commémorative de la bataille de Narvik (1940), au monument érigé à Chazey-Bons. C'est de cet endroit qu'ont été rassemblés les hommes qui ont participé à cette première grande bataille de la Seconde Guerre mondiale qui avait pour enjeu, le contrôle de l'acheminement du fer en provenance des mines

Association « Le Moulin Descote »

Notre association, créée début 2020 par les habitants de Pugieu-Chavilllieu, a pour but la sauvegarde (maintien en fonctionnement, remise en état et entretien) du canal de Pugieu situé au lieu-dit « Les Combes ».
Ce canal qui prélève de l'eau du Furans au niveau du cimetière et qui prend fin à « l'ancien Moulin Descote » en alimentant un ruisseau qui traverse l'arrière du village, a eu une vie longue et chargée : source d'eau pour entre autres, irrigation, soierie, blanchisserie, force hydraulique pour l'alimentation en eau potable, (vous avez pu lire un article intéressant sur le sujet dans le « Ballad'Ain » de novembre) Ce lieu et cette histoire qui font partis intégrantes du village et de notre commune sont importants à sauvegarder.
Notre association, composée d'une vingtaine de membres actifs et motivés, organise chaque année des animations afin de collecter des fonds qui serviront à l'achat de matériaux pour l'entretien du canal. Elle a aussi organisé des journées de travaux qui ont permis de bien avancer dans le déblaiement du canal des végétaux et autres arbres l'encombrant. Un grand merci à nos adhérents qui s'investissent fortement dans le cadre de cette association, que ce soit lors des travaux ou lors des animations. Malheureusement le futur de notre canal n'est pas très clair. Des décisions « administratives » contestables pour les anciens qui connaissent la faune et la flore locales risquent fort de conduire à une condamnation pure et simple du canal.
Celui-ci appartient au « Syndicat des eaux d'Andert-Condon Pugieu» qui doit transférer ses prérogatives et biens matériels et immatériels à la Communauté de Communes Bugey Sud. Seule une donation du canal à la commune de Chazey-Bons, suivi par des travaux de mise aux normes du barrage alimentant le canal, permettrait de sauver celui-ci. Espérons que nos élus œuvrent dans le sens du maintien de notre patrimoine….

Cette année, comme les années précédentes, un tournoi de pétanque en juillet et dernièrement notre soirée diots/beaujolais nouveau à la salle communale de Pugieu ont été l'occasion de moments forts de convivialité et de rencontres avec de très nombreuses personnes des villages de Pugieu-Chavillieu ainsi que d'autres villages et communes alentour. Des nouveaux habitants du village sont aussi venus à cette dernière occasion se présenter. M. Le Maire était lui aussi présent, apportant son soutien à notre association et à son objectif.
Habitants, Nouveaux habitants souhaitant apporter « une pierre à l'édifice », par un soutien financier à l'association, ou force d'idées dans ce projet de sauvegarde du patrimoine, nous serons heureux de vous contacter parmi nous. « L'union fait la force ».

M. Michaud Bernard, Le Président
M. Granju Eric, Le Trésorier

Info de dernière minute avant publication – 19/12/2022

M. le Président du Syndicat des Eaux confirme la transmission de l'ensemble du site à la Communauté de Communes Bugey Sud.
Nos adhérents de l'association devront entrer en contact avec les élus de la CCBS, pour faire valoir leur intérêt pour la préservation de cet ouvrage, de ce site.

Le canal de Pugieu par un « ancien »

C'est un beau voyage dans les souvenirs d'un « ancien » qui veut taire son nom, mais qui sera vite identifié lorsque nous vous dirons qu'il est de Pugieu et qu'il adore évoquer le passé de son village...

Le sujet évoqué est celui d'un canal et de l'utilité qui a présidé à sa création. Nous ne voulons pas ici faire œuvre d'historien, mais être simplement le témoin d'une écoute pouvant rappeler des données aujourd'hui oubliées.

Le canal à gauche, une dérivation à droite, est-ce celle des Brillat-Savarin ?

Pourquoi ce canal ?

Il s'agit d'un canal qui part du Furans au niveau du cimetière de Pugieu pour s'en retourner à cette rivière 300 m plus bas. Écoutons ce Monsieur (dont vous avez sans doute reconnu l'identité) :

« A quoi a-t-il servi ? Alimenter une scierie ? C'est faux ! Une minoterie alors ? C'est faux ! Je vais rétablir les faits. A cette époque où il fut creusé, les engrais que l'on connaît aujourd'hui n'étaient pas encore en usage, aussi, pour faire pousser l'herbe et autres végétaux, les propriétaires ont créé ce canal pour que les eaux viennent fertiliser les près qui nourrissaient leur bétail...

La famille Janin a créé une dérivation pour irriguer sa propriété qui est le pré de la Sauge, alors près de la maison Claire Agniel, aujourd'hui appartenant à la famille Plottin. Un descendant Brillat-Savarin a fait de même, sous « Les Roches » du côté Chavillieu.

Le petit canal a aussi alimenté plus tard une soierie et surtout, ce qui semble vraiment aujourd'hui oublié : une blanchisserie. Cette dernière fut créée par Mr Tussiot et servait entre autres à laver le linge des militaires du 133e régiment d'infanterie de Belley ! L'eau était soutirée du canal par un bélier hydraulique. Une chaudière avait également été installée pour cette entreprise ».

N'est-ce pas là un joli plongeon dans le passé ingénieux de nos ancêtres, en partie oublié ?

Quant à cet « ancien », nous avons glissé un indice dans ce texte...

Michel Bigoni

Commission Sport/Solidarité/Animation/Vie associative/Culture

La commune de Chazey bons a participé à l'opération « Nettoyage de Printemps », le samedi 26 mars 2022

Une demi-journée écologique et ludique consacrée à la collecte des déchets abandonnés aux abords des routes, des lieux de promenade...

La Communauté de communes Bugey-Sud a souhaité accompagner les communes dans l'organisation de cette journée de nettoyage de Printemps : elle a fourni les gants et les sacs nécessaires au ramassage et a mis en place la collecte des déchets ne pouvant être triés dans les Trimax (encombrants collectés le lundi 28/03/2022 aux services techniques des communes).

Une matinée citoyenne avec une 40 aine de participants engagés pour rendre notre commune plus propre : des bénévoles, des associations communales et des élus.
A noter, l'intervention des agents communaux que nous avons spécialement sollicités
pour le ramassage et le tri des déchets récoltés.
Plusieurs circuits ont été proposés afin de couvrir toute la commune :
1 hameau = 1 circuit dont 1 dédié aux abords du Furans qui a été mené par l'AAPPMA de pêche de Chazey Bons.

« La Mairie Invite »,
Cérémonie communale du 06 mai 2022

En remplacement de « la Cérémonie des Vœux du Maire », en raison du Covid.

Ce fut l'occasion pour M. Le Maire, Philip Lallement, de porter un regard sur l'année écoulée et sur les affaires communales et de tracer des perspectives pour celle à venir.

M. Cochet, cuisinier-traiteur, Nous a régalés d'un buffet de mignardises sucrées et salées, de saumon gravlax et d'une animation « Plancha » avec gambas.

P. Jantet

Commémoration du 8 mai 1945

Victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, le 8 mai 1945 marque une date importante.

Journée nationale de commémoration de la victoire du 8 mai 1945 :

Le 8 mai 2022 à Paris, le ministère des Armées commémore le 77e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, présidée par le Président de la République.

Un peu d'Histoire...

Le 7 mai 1945, à Reims, puis le lendemain à Berlin, les derniers représentants du IIIe Reich actent la capitulation sans condition d'une Allemagne désormais vaincue et occupée par les forces alliées.

Cette capitulation entérine la victoire militaire des alliés en Europe et la défaite politique du nazisme. En six années, la Seconde Guerre mondiale aura causé la mort de 75 millions de personnes dont 49 millions de civils, l'assassinat dans le cadre de la Shoah de près de six millions d'hommes, de femmes et d'enfants, le développement d'un système concentrationnaire massif, le déplacement de 40 millions de personnes en Europe et aura laissé le continent en ruines.

La loi du 7 mai 1946 pose le principe de la commémoration de la victoire. Ce sont les lois du 20 mars 1953 et du 2 octobre 1981 qui feront du 8 mai un jour férié.

Le 8 mai est une date symbolique, célébrée dans toutes les communes.
Aujourd'hui, c'est aussi l'occasion d'un message à transmettre
en faveur de la lutte pour la liberté et la démocratie

Le 8 mai 2022 à Bons, le discours d'introduction de M. le Maire de Chazey Bons, Philip Lallement.

P. Jantet

La commune a fait « Sa Fête de la Musique »

Le 24 Juin 2022, au stade des Chandelles de Chazey Bons, en collaboration avec les Associations communales :

- « L'AS Foot » pour la buvette,
- « L'Union Cressolanne » pour la petite restauration.

Animée par :

- Le groupe « Just 4 fun » de Cressieu,
- DJ « Barracuda ».

P. Jantet

Octobre Rose 2022 à Chazey Bons, lutte contre le cancer du sein et solidarité avec les malades

Les administrés et les Associations communales ont répondus présents, en faveur de ces actions.

Un appel aux dons du 1er octobre jusqu'au 31 octobre 2022.
Une marche pour la bonne cause, le dimanche matin 16 octobre sur la commune avec 2 parcours libres proposés.
Moment convivial, sportif et engagé !
Une vente de goodies au profit de la ligue contre le cancer et un Apérose devant la mairie
La somme récoltée (500 €)– les dons pour la marche rose et la vente de goodies - a été récupérée le Samedi 05 Novembre 2022 en Mairie par le Docteur Jean Bruhière, président de la Ligue Contre le Cancer de l'Ain.
Cette 2e édition d'Octobre Rose sur notre commune n'aurait pas été possible sans la participation active des administrés et des associations communales.
Et un grand et chaleureux merci à nos décoratrices Sabine et Magalie !

P. Jantet

Le dispositif conseiller numérique

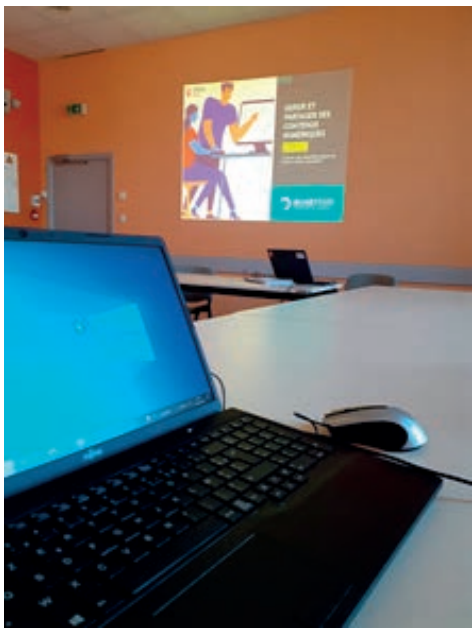

Des ateliers numériques se sont déroulés en 2022 grâce au financement de l'État et sous l'égide de la CCBS au sein de la maison des associations.
Ces ateliers, pilotés par madame Aurore Pugin-Bron les lundis de février à avril, ont attiré 56 participants avec une moyenne de 7 personnes par atelier.
Les participants ont abordé les thèmes suivants :

- débuter sur internet,
- naviguer sur internet,
- la sécurité informatique,
- organiser ses contenus numériques,
- gérer ses contenus numériques,
- initiation au traitement de texte,
- gestion des e-mails,
- démarches en ligne et France Connect.

Toutes les personnes ayant participé ont apprécié le dispositif et l'état d'esprit convivial de ces ateliers ainsi que la disponibilité de l'intervenante.
Reprise des ateliers le 20 février 2023 à 14h00 à la maison des associations

Bruno Fort

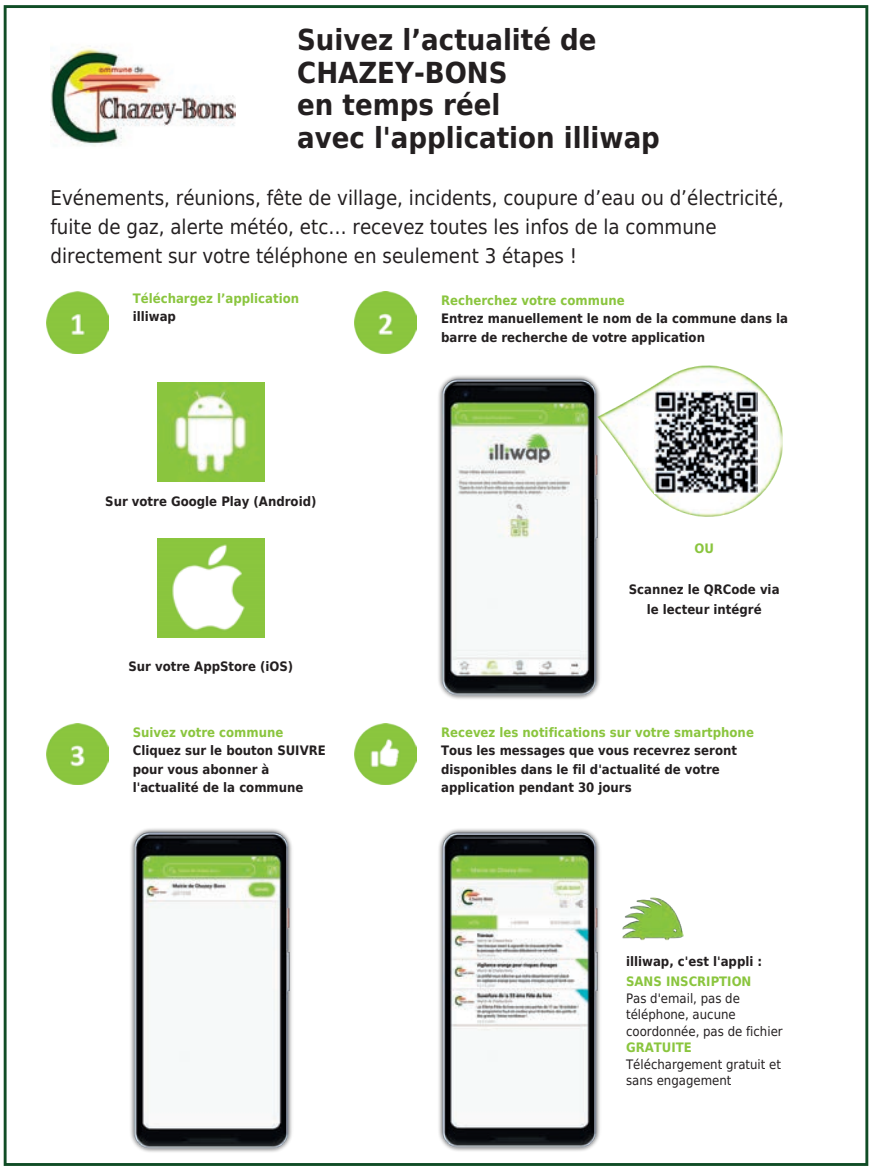

Tous dans le même panier !
LE TRI PLUS SIMPLE !
À PARTIR DU 1ER JANVIER 2023
TOUS LES EMBALLAGES
ET TOUS LES PAPIERS
se déposeront en vrac
dans le bac jaune.
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BUGEY-SUD
servicetrimax@ccbugeysud.com
04 79 81 01 99
www.ccbugeysud.com
BUGEYSUD
CITEO
SavoieDéchets

EAU
ET ASSAINISSEMENT
A compter du 1er janvier 2023,
la communauté de communes Bugey-Sud devient
votre interlocuteur pour la gestion de l'eau
et de l'assainissement.
T. 04 28 38 44 81 (24h /24, 7j /7)
regiedeseaux@ccbugeysud.com
Scannez moi !
Portail abonné :
https://eau.ccbugeysud.com
Consommation d'eau,
facture d'eau, démarches
Dois-je changer ou relever mon compteur d'eau ?
NON, aucune intervention sur le compteur n'est nécessaire.
Y a-t-il des démarches administratives à faire ?
NON, aucune démarche administrative n'est à faire.
Qui va m'adresser mes prochaines factures ?
La communauté de communes Bugey-Sud ou l'opérateur privé jusqu'au terme de son contrat avec votre commune.
HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi, mardi et jeudi : 8h30 - 12h30
Mercredi : 8h30 - 18h30
Vendredi : 8h30 - 17h
Accueil du public : 68 rue Antoine Lavoisier - 01300 Belley
Ecrivez-nous : 34, Grande Rue - CS 87071 - 01301 Belley Cedex
Pour en savoir + www.ccbugeysud.com
BUGEYSUD
Communauté de communes

MAIRIE